

AVANCER ENSEMBLE

État des lieux

**Besoins, barrières et stratégies pour améliorer les services
à destination des femmes francophones en situation de violence
en Colombie-Britannique**

*Ce rapport a été rendu possible grâce
à un financement du ministère Femmes et Égalité des genres Canada*

inform'Elles

Janvier 2021

REMERCIEMENTS

2017–2021

Responsable du projet: Marie Dussault

Coordonnatrice du projet: Isabelle Groc, Tessy Vanderhaeghe

Recherche, rédaction et révisions principales: Isabelle Groc, Tessy Vanderhaeghe

Correction: Agnès Pytko

Traduction: MOSAIC Interpretation & Translation Services

Mise en page et design: Sophie Duflot

Merci infiniment aux femmes ayant partagé leurs expériences, aux animatrices communautaires et aux pourvoyeurs de services qui ont offert leurs expériences et leurs approches.

Ce projet est financé dans le cadre du Programme de promotion de la femme de Femmes et Égalité des Genres Canada.



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

Canada

*Ce rapport est également disponible en version synthétisée sur www.informelles.ca
Find the short version of this report in English on www.informelles.ca*

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE	4
Relevé de littérature et pratiques exemplaires	4
Consultation auprès des intervenantes et intervenants en Colombie-Britannique	5
Consultation auprès de femmes francophones en situation de violence	6
<i>Limites et obstacles</i>	6
CONTEXTE	7
Le développement des services en français en Colombie-Britannique	7
Concepts-clés liés à la violence	8
<i>La violence conjugale</i>	8
<i>La violence verbale</i>	8
<i>La violence physique</i>	9
<i>La violence sexuelle</i>	9
<i>La violence économique</i>	9
La situation au Canada et en Colombie-Britannique	9
PORTRAIT SOCIOCULTUREL DES FEMMES FRANCOPHONES DE COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE (CLOSM)	10
Portrait préliminaire des femmes francophones en situation de violence en Colombie-Britannique	10
<i>La francophonie en chiffres</i>	10
<i>Les femmes francophones</i>	10
<i>Les Femmes francophones de la Colombie-Britannique et la violence</i>	11
IDENTIFICATION DES BESOINS ET DES SERVICES POUR LES FEMMES FRANCOPHONES VIVANT DES SITUATIONS DE VIOLENCE	13
Lacunes et barrières au niveau des services disponibles pour les femmes francophones en situation de violence	14
<i>Une offre en français ni prioritaire ni active</i>	14
<i>Manque de formation et de compétences au sein des organismes francophones</i>	17
<i>Des barrières culturelles et communautaires</i>	18
L'IMPACT DES BARRIÈRES SUR LES FEMMES FRANCOPHONES EN SITUATION DE VIOLENCE	19
IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DE STRATÉGIES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'OFFRE DE SERVICES POUR LES FEMMES FRANCOPHONES	21
Tableau: Stratégies pour le développement et l'offre de services	22
DISCUSSION ET CONCLUSION	24
RECOMMANDATIONS	25
BIBLIOGRAPHIE	26

INTRODUCTION

Le présent document se veut le compte-rendu d'une recherche sur les besoins des femmes francophones des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) en Colombie-Britannique ainsi que sur les barrières auxquelles elles font face. Cet état des lieux s'avère une étape essentielle pour saisir la situation actuelle, transmettre cette information de façon ciblée à nos partenaires et aux agences et ministères gouvernementaux, et identifier les meilleures pratiques pour entreprendre des actions qui auront un impact à court et à long terme dans la livraison de services.

Ce travail, rendu possible grâce à **l'appui financier du ministère Femmes et Égalité des genres Canada**, se situe dans le cadre d'une initiative sur trois ans (2017-2020) qui vise à améliorer l'accès aux services d'intervention et de soutien aux femmes francophones victimes de violence en Colombie-Britannique. Le projet, nommé « **Avancer Ensemble** » s'intéresse notamment aux enjeux propres aux femmes appartenant à des communautés culturelles et de situations socio-économiques diverses.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont accepté de nous rencontrer pour partager leur expertise et leurs expériences. Leur contribution et leur appui nous ont guidé tout au long du projet et nous poursuivons nos démarches pour assurer des services pour les femmes francophones de la province.

MÉTHODOLOGIE

Afin de mieux cerner l'offre de services de soutien et d'intervention auprès des femmes francophones en Colombie-Britannique et d'explorer les lacunes dans les services et les barrières à l'accès aux services, nous avons adopté une approche méthodologique en plusieurs étapes.

Relevé de littérature et pratiques exemplaires

Dans un premier temps, nous avons procédé à un examen de rapports et d'études dans le domaine de la violence faite aux femmes au Canada, particulièrement dans un contexte lié à la violence dans des communautés culturelles et linguistiques minoritaires dans le pays. Par ailleurs, nous avons établi un tour d'horizon comparatif des pratiques exemplaires en Colombie-Britannique, au Yukon, en Ontario, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick afin de déceler les approches prometteuses en matière de services offerts aux femmes en situation de violence et issues de communautés culturelles et socio-économiques diverses dans un contexte minoritaire.

Dans ce cadre, nous **avons mené des entrevues avec les représentantes d'organismes de soutien aux femmes francophones en situation de violence** dans **plusieurs villes du Canada**, ce qui nous a permis d'obtenir des points d'ancrage et de comparaison des pratiques les plus prometteuses pour la Colombie-Britannique. Cette collecte d'informations préliminaire est particulièrement utile pour permettre un affinement des stratégies pour un changement systématique dans l'offre et la coordination des **services offerts aux femmes francophones en situation de violence** en Colombie-Britannique.

Consultation auprès des intervenantes et intervenants en Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, une cinquantaine d'organismes ayant été identifiés comme étant susceptibles d'apporter des éléments d'information pertinents pour le projet ont été contactés. Ces organismes ont été classifiés en six grandes catégories :

- Organismes francophones et associations représentant des communautés immigrantes francophones;
- Organismes travaillant auprès des clientèles immigrantes;
- Organismes servant des clientèles immigrantes qui intègrent des services de soutien aux femmes en situation de violence;
- Organismes offrant des services aux femmes en situation de violence par secteur spécifique d'intervention (logement, santé, soutien psychologique, justice, etc.);
- Universités et centres de recherche;
- Ministères provinciaux.

Pour chacun des organismes recensés, une liste des services offerts a été établie et un repérage a été effectué concernant l'offre spécifique en français.

Tous les organismes ont été contactés individuellement pour présenter le projet et familiariser les gestionnaires et les personnes intervenant sur les problématiques spécifiques aux femmes francophones en situation de violence.

Cette phase de consultation avait quatre objectifs principaux :

- **Sensibilisation:** Faire connaître le projet « Avancer Ensemble » aux divers organismes de la Colombie-Britannique étant en contact potentiel ou réel avec des femmes francophones en situation de violence. Mener une action préliminaire d'information et de sensibilisation sur l'existence et les besoins de la population de femmes francophones en situation de violence en Colombie-Britannique.
- **Recherche:** Recueillir des informations quantitatives et qualitatives sur les femmes en situation de violence appartenant à des communautés culturelles diverses servies par les organismes, la reconnaissance et la prise en compte des femmes francophones au sein des organismes, les ressources allouées aux services en français, la formation, les barrières culturelles, structurelles, et économiques rencontrées, et les approches et techniques utilisées quant à la détection des situations de violence, leur traitement et leur référencement.
- **Diffusion d'informations:** Développer des relais au sein des organismes susceptibles de diffuser des informations et de faciliter des contacts directs auprès des femmes francophones en situation de violence.
- **Collaborations et partenariats:** Poser des jalons de collaboration potentielle avec de nouveaux partenaires pour les prochaines étapes du projet.

Afin de mener à bien cette prise de contact, des matériaux de communication et d'engagement communautaire ont été développés :

- **Développement de descriptifs et de brochures** faisant état du projet en français et en anglais pour une diffusion extensive et un engagement communautaire plus efficace.
- Par ailleurs, un **guide d'entretien à destination des intervenantes et intervenants** dans ces organismes a été développé et a servi à mener les entretiens individuels et les réunions de groupe facilitées par l'équipe d'Inform'Elles.

Consultation auprès de femmes francophones en situation de violence

Nous avons lancé une consultation auprès de femmes francophones provenant de communautés culturelles et de situations socio-économiques diverses afin d'identifier leurs expériences et de mieux cerner leurs difficultés et leurs besoins spécifiques. **Les femmes sont les expertes de leurs propres expériences** des services qu'elles ont pu recevoir et le recueil de leur parole est un aspect essentiel de ce projet.

Afin de faciliter ces contacts, nous avons créé une affiche encourageant les femmes à nous contacter à leur propre initiative et de manière confidentielle par courriel, téléphone ou SMS pour un entretien en personne, par téléphone ou par Skype. Les femmes participantes **reçoivent un honoraire et leurs frais de transport en commun sont couverts**.

Un guide d'entretien a été développé pour soutenir les conversations individuelles avec les femmes participantes. Le guide contient un volet démographique permettant de mieux cerner le statut et le parcours des participantes ainsi qu'un volet qualitatif visant à comprendre l'itinéraire des femmes dans leur exploration et utilisation des services de soutien et d'intervention dans le domaine de la violence. Les thèmes abordés concernent entre autres leur **connaissance des services, l'utilisation des services, l'accès à des services en français et les difficultés rencontrées**.

Pour toucher le maximum de femmes, nous avons fait appel à un grand nombre d'organismes de la C.-B. que nous avons sollicités pour une diffusion large de l'appel à la consultation. Ces organismes ont ainsi diffusé les informations dans leurs Infolettres, distribué l'appel dans leurs réseaux professionnels et accroché l'affiche dans leurs locaux.

Limites et obstacles

Les femmes francophones en situation de violence sont souvent invisibles. L'invisibilité et la méconnaissance de ces femmes représentent un obstacle majeur à l'accès à des services équitables et culturellement adaptés. **Les statistiques concernant les femmes des CLOSM en situation de violence sont inexistantes ou parcellaires, ce qui nuit à la capacité même de reconnaître les besoins de ces femmes francophones en situation de violence**. Faire reconnaître leur présence dans la province et leurs besoins spécifiques auprès des organismes qui leur viennent en aide est une étape préalable nécessaire lors d'échanges avec les intervenantes et intervenants.

CONTEXTE

Le contexte général de cette initiative, **financée par le ministère Femmes et Égalité des genres Canada**, s'inscrit dans une démarche d'égalité entre les hommes et les femmes et plus particulièrement dans une perspective d'analyse intersectionnelle qui tient compte de certains groupes de femmes sous-servies. La violence à l'égard des femmes demeure un frein important à l'égalité dans la société.

La vie des femmes n'est pas uniquement limitée par les effets de la violence, mais aussi par la crainte de cette violence qui influe sur leurs activités quotidiennes, par exemple, la façon dont elles s'habillent, les endroits où elles vont ou ceux qu'elles évitent, les personnes qu'elles fréquentent et le mode de transport qu'elles empruntent. La violence à l'égard des femmes demeure un problème social et économique important. Elle a aussi des **répercussions graves sur nos systèmes de santé, de justice et de services sociaux**.

Pour les femmes francophones des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), **la difficulté et souvent l'impossibilité d'obtenir des services dans leur langue ont des effets négatifs, voire dissuasifs**, quand vient le temps pour elles de chercher du soutien. Qu'elles soient migrantes (en provenance d'une autre province), immigrantes ou réfugiées, les femmes dont la langue officielle de communication est le français ne bénéficient pas en Colombie-Britannique d'une approche adaptée à leur réalité culturelle.

C'est dans ce contexte que certaines auteures parlent de re-victimisation des femmes victimes de violence conjugale (Lapierre et al., 2014) ou même d'oppression linguistique (Damant et al., 2015). En 1998, Action Ontarienne contre la Violence faite aux Femmes (AOcVF) fait état de « l'incompréhension face à la réalité des femmes francophones, incompréhension manifestée par de la résistance, des « oublis », des préjugés et à l'occasion, par l'expression de mépris qui créent une forme d'oppression dirigée envers les femmes d'expression française en Ontario » (Sirois, 1998). Quelques années plus tôt, en 1994, Réseau-Femmes Colombie-Britannique publiait son rapport « Que ça change ! » sur les ressources pour les femmes francophones violentées du grand Vancouver (RFCB, 1994). **Les auteures parlent de méconnaissance et de la non-reconnaissance de la réalité des femmes francophones au sein des ressources non-francophones, tout en mentionnant le désengagement de la communauté francophone face à un problème qui touche un grand nombre de ses membres**. Les auteures, refusant le concept de double discrimination cantonnant les femmes francophones dans un rôle de victimes, suggéraient le concept de double spécificité (RFCB, 1994).

Aujourd'hui, sous l'éclairage d'une approche intersectionnelle, la situation des **femmes francophones des CLOSM peut être vue sous l'angle d'un groupe marginalisé** de par son appartenance à un groupe linguistique ayant un statut distinct dans le système fédéral, mais pour lequel sa sécurité et celle de ses enfants relèvent d'institutions provinciales ou territoriales.

Le développement des services en français en Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, il n'existe aucune loi ou politique en matière de services en français. La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB), créée en 1945, a pour but de représenter les aspirations et les intérêts de ses membres. Cette représentation s'est faite en particulier par la quête des droits scolaires, ayant mené à la création d'un programme d'immersion en français en 1969 et du Programme cadre de français en 1978, à la mise en place du Conseil scolaire francophone en 1995 et à la modification de la Loi scolaire en 1997.

Au fil des ans, plusieurs associations voient le jour et contribuent au développement des communautés francophones à travers la province. Cependant, **très peu de services directs**, même en santé, sont mis en place. Certains services voient le jour comme **La Boussole**, centre communautaire du Downtown Eastside et comme la ligne de soutien et d'aiguillage d'Inform'Elles. Aujourd'hui, après plus de 15 ans, le service d'Inform'Elles est fermé et la Boussole, après 25 ans, s'est retrouvé sans local pendant plusieurs mois. La **précarité du financement**, la réticence de la province à financer un service direct aux francophones, sauf à l'occasion ou via des fonds de projets, ont grandement **nui à assurer un soutien aux personnes dans le besoin**, contribuant aux problèmes sociaux et économiques de plusieurs de ces personnes.

Au niveau de la violence faite aux femmes, Réseau-Femmes Colombie-Britannique (RFCB), qui a mené le dossier initialement, et par la suite l'organisme Inform'Elles, ont travaillé de près avec les établissements communautaires et gouvernementaux pour servir les femmes des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le besoin.

Un service téléphonique provincial, Inform'Elles, a été créé en 1998 pour soutenir les femmes en situation de violence ou vulnérables et pour les rediriger vers les services appropriés, principalement disponibles en anglais. Parallèlement, un travail de sensibilisation a été entrepris à travers la province auprès des organismes susceptibles d'offrir des services aux femmes francophones. Un réseau provincial de bénévoles formées pour soutenir les femmes francophones a aussi été mis en place.

Pendant près de 15 ans, Inform'Elles a offert un service essentiel pour les femmes francophones et a travaillé de concert avec les organismes non francophones du milieu pour les inciter à reconnaître et tenir compte des réalités des femmes francophones vivant des situations de violence en Colombie-Britannique. **En 2012, Inform'Elles se voit dans l'obligation de fermer son service d'écoute** et entreprend de se redéfinir et d'actualiser sa mission.

Concepts-clés liés à la violence

La violence conjugale

La violence dans une relation intime, aussi appelée violence conjugale, apparaît lorsque l'un des deux conjoints contrôle et manipule l'autre, entraînant ainsi un déséquilibre de pouvoir dans le couple (AOcVF, 2018).

Comme souligné par l'Action Ontarienne contre la Violence faites aux Femmes (AOcVF) : « La violence conjugale peut être présente dans tous les types de relation amoureuse ou intime : couples de tous les âges, de toutes les cultures, de toutes les catégories socioprofessionnelles, mariés ou non, habitant ensemble ou non, etc. La violence conjugale est présente dans les relations hétérosexuelles ou chez les couples de même sexe, mais, compte tenu du déséquilibre de pouvoir dans la société en général, la majorité des victimes sont des femmes et la majorité des agresseurs sont des hommes. Pour rendre compte de cette réalité, on considère que la violence conjugale est une forme de violence faite aux femmes, au même titre que la violence à caractère sexuel » (AOcVF, 2018). On ajoute que « Les femmes des minorités ethniques ou racisées, les femmes pauvres, âgées, en situation de handicap, lesbiennes, trans, immigrantes, réfugiées ou géographiquement isolées peuvent vivre des impacts différents et rencontrer des obstacles supplémentaires y compris quand elles cherchent et reçoivent des services de soutien » (AOcVF, 2018).

La violence verbale

La violence verbale découle la plupart du temps de la violence psychologique : elle consiste, de la part de l'agresseur, en des sarcasmes, des insultes, des hurlements ou des propos dégradants et humiliants.

L'agresseur peut aussi faire du **chantage ou des menaces ou encore intimider des ordres brutalement**. L'intimidation verbale crée **de l'insécurité ou de la peur** et empêche sa partenaire de se soustraire à la situation. (AOcVF, 2018)

La violence physique

La violence physique affirme **la domination de l'agresseur**: elle se manifeste par des coups, des blessures de toutes sortes allant de la bousculade, de la brûlure, de la morsure ou de la fracture **jusqu'à l'homicide**. Les mauvais traitements physiques sont souvent déguisés en accidents.

La violence sexuelle

La violence sexuelle porte atteinte à **l'intégrité sexuelle de la personne**: elle dépasse la sexualité elle-même, en ce sens que l'agresseur se sert de cette violence pour dominer l'autre personne dans ce qu'elle a de plus intime. Il s'agit d'agressions sexuelles, de harcèlement, d'intimidation, de manipulation, de brutalité en vue d'obtenir une relation sexuelle non consentie, etc.

La violence économique

Dans les cas de la violence économique, l'agresseur exerce une **domination en privant la victime des ressources financières et matérielles** qui sont nécessaires au bon fonctionnement du foyer. Les activités économiques de la victime sont contrôlées et surveillées, de sorte qu'elle n'a pas le pouvoir de décider quoi que ce soit en cette matière et ce indépendamment du fait qu'elle travaille ou non à l'extérieur du foyer. Ces actes entraînent la **dépendance financière**.

La situation au Canada et en Colombie-Britannique

En 2015, près de 92 000 personnes au Canada ont été victimes de violence entre partenaires intimes, ce qui représente un peu plus du quart (28 %) de l'ensemble des victimes de crimes violents déclarés par la police. Quatre victimes sur cinq (79 %) de violence entre partenaires intimes déclarée par la police étaient des femmes, soit environ 72 000 victimes de sexe féminin (Statistique Canada, 2015). En 2016, le nombre de victimes d'incidents de violence familiale rapportés à la police en Colombie-Britannique était de 6 335 femmes selon Statistique Canada. Cependant, les études sur la violence envers les femmes au Canada démontrent que le nombre de victimes est sous-évalué. « Les incidents de violence basés sur le sexe continuent à être largement sous-déclarés par les survivantes en raison de la peur, la honte ou la perception que l'incident est privé ou trop mineur pour être rapporté à la police » (The FREDA Centre for Research on Violence Against Women and Children, 2014).

De plus, la violence conjugale physique est parfois escaladée jusqu'à l'homicide. Au Canada, une femme meurt tous les 2,5 jours. En 2019, cela représentait 136 femmes assassinées. (L'Observatoire canadien du fémicide pour la justice et la responsabilisation (OCFJR), 2020)

PORTRAIT SOCIOCULTUREL DES FEMMES FRANCOPHONES DE COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE (CLOSM)

Portrait préliminaire des femmes francophones en situation de violence en Colombie-Britannique

La francophonie en chiffres

Le français est la première langue officielle de 64 325 personnes en Colombie-Britannique soit 1,4 % de la population. Entre 2006 et 2016, en Colombie-Britannique, on a constaté une augmentation de 9 % des personnes qui ont le français comme langue maternelle (64 213 personnes) et également une augmentation de 21 % des personnes parlant le français le plus souvent à la maison (21 219), ce qui comprend la catégorie « français » et la moitié de la catégorie « français et anglais ».

Les personnes dont le français est la première langue officielle vivent en majorité dans le Lower Mainland/Sud-Ouest (58 %), notamment dans les différentes municipalités qui forment la métropole : Vancouver, Surrey, Burnaby, North Vancouver, West Vancouver, Coquitlam et Abbotsford. La deuxième concentration francophone se trouve dans l'Île de Vancouver et la côte (20 %), et la région Thompson-Okanagan (12 %) (Commissariat aux langues officielles, 2016).

On le voit, les francophones ne constituent pas un pourcentage élevé de la population en Colombie-Britannique, mais si on le compare aux autres groupes linguistiques, les francophones sont 6^{ème} dans l'ordre d'importance. Cependant, le profil de ces francophones change : dans la province, 59 % sont nés ailleurs au Canada, 12 % sont nés en Colombie-Britannique et 28 % sont nés à l'étranger. C'est un changement significatif. En 2001, les francophones provenant d'autres pays ne représentaient que 14 % des francophones de la province.

La population francophone dans son ensemble est donc peut-être faible par son nombre, mais sa diversité culturelle croissante est sans aucun doute une question importante à explorer, notamment en matière des besoins en services pour cette population changeante et potentiellement vulnérable.

Les femmes francophones

Le nombre total de femmes francophones en Colombie-Britannique ayant le français comme première langue officielle est de **27 235** et 9 685 femmes ont indiqué à la fois le français et l'anglais comme première langue officielle (Statistique Canada, 2016).

Parmi ces femmes, **5 020 sont immigrantes**. Le premier pays d'origine de ces femmes est la France (2 230 femmes), puis les pays du continent africain (1 035 femmes dont 105 en provenance d'Algérie, 195 du Maroc et 655 d'autres pays d'Afrique). On notera également une présence non négligeable de femmes immigrantes en provenance de Roumanie ayant indiqué l'anglais et le français comme première langue officielle (370 femmes).

En ce qui concerne l'immigration récente des femmes (entre 2011 et 2016), les pays d'origine des femmes ayant indiqué uniquement le français comme première langue officielle sont la France (largement en tête), puis la République Démocratique du Congo, la Tunisie, le Maroc, le Cameroun et la Côte d'Ivoire.

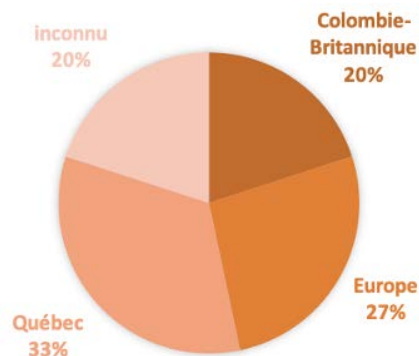
Les Femmes francophones de la Colombie-Britannique et la violence

Sondage

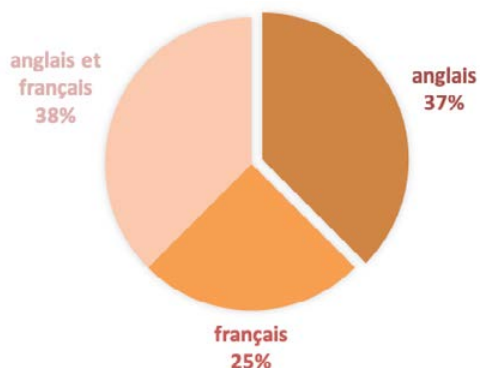
La diversité culturelle croissante des femmes francophones en Colombie-Britannique se traduit par une diversité des itinéraires des femmes en situation de violence.

Lors de notre sondage initial, nous avons collecté **22 réponses** (21 s'identifiait en tant que femme et une en tant que non binaire). À travers ces réponses, **12 femmes indiquaient se trouver ou s'être trouvées en situation de violence** domestique. Ce sondage présente un portrait de femmes majoritairement issues de la migration et de l'immigration.

Province ou pays d'origine (N=12)



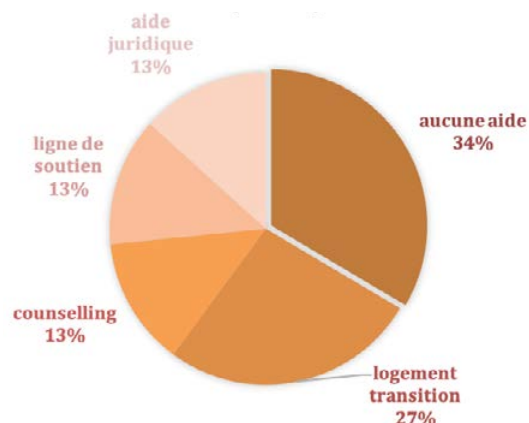
Langue des services offerts (N=8)



L'isolation et le manque de connaissance ou d'accès aux services empêchent souvent les femmes de faire appel à ces services. Sur les 12 femmes ayant **indiqué se trouver ou s'être trouvées en situation de violence** domestique, seulement 56% d'entre elles ont bénéficié de services.

Sur les 8 femmes ayant reçu du soutien et des services extérieurs, **plus d'un tiers** d'entre elles n'ont **jamais reçu de service en français**.

Types de services (N=12)



Conversations individuelles

Le sondage initial a permis d'identifier 9 femmes acceptant de partager leur expérience à travers une conversation individuelle. À travers ces entretiens, il est assez apparent que **l'isolation est un défi majeur**. Le changement de province ou de pays contribue souvent à amplifier leur vulnérabilité face aux abus de leur partenaire. «À chaque fois que je me faisais des amies, c'était le temps de déménager.»

— témoignage, anonyme

De plus, les communautés francophones en milieu minoritaire, souvent petites, dissuadent beaucoup de femmes de chercher de l'aide par peur que « cela se sache » dans la communauté ou que son partenaire soit informé de ses démarches.

«Les communautés francophones hors Québec sont petites, tout le monde se connaît, je ne voulais pas qu'on le crie sur les toits et que tout le monde le sache, j'ai préféré être plus discrète. Tout a été en anglais.»

— témoignage, anonyme

La dépendance économique peut également être un frein important. Peu informées sur leurs droits en Colombie-Britannique, beaucoup de femmes, notamment des femmes francophones immigrantes, ne sont pas au fait des services et des compensations auxquelles elles ont droit pour elles et pour leurs enfants.

«Je n'ai pas d'argent, je n'ai rien parce qu'il s'assurait que je n'aie rien à la fin du mois, pour que je ne puisse jamais partir, donc je n'avais rien sur moi. Je payais toujours les choses de mon enfant et il ne me restait rien.»

— témoignage, anonyme

La barrière de la langue reste une des plus grandes difficultés pour les femmes francophones en situation de violence. Toutes les femmes interrogées nous ont indiqué avoir souffert du manque de services en français pour avoir une compréhension de base de ce qui leur était communiqué par rapport à leur situation.

«Legal Aid, j'ai demandé un avocat...On m'a donné une avocate anglophone et elle m'a représentée lors de la première réunion avec mon ex-mari, c'était comme une sorte d'agreement avant d'aller en Cour et je n'ai rien compris. Tout était en anglais... la décision a été prise ... les décisions étaient prises et moi je ne savais pas que ce n'était pas du bavardage, alors que c'était un moment crucial dans ma vie.»

— témoignage, anonyme

Les femmes francophones ayant de bonnes connaissances de l'anglais restaient également frustrées de ne pas pouvoir exprimer leurs besoins et sentiments dans leur langue maternelle :

«À la maison de transition, je pense que ça aurait été bien s'il y avait eu quelqu'un de francophone parce que c'était tellement dans les émotions, dans le stress, la crainte, la peur, le doute, ça aurait été vraiment bien de pouvoir m'exprimer sans devoir essayer de retransmettre tout ça mais dans une autre langue.»

— témoignage, anonyme

«J'essayais vraiment de sauver mon argent pour voir venir parce que mon avenir était assez incertain à ce moment-là, dont le fait que ce soient des services offerts, pour moi c'était plus important que d'aller voir quelqu'un en français qui aurait été plus disponible mais que j'aurais dû payer.»

— témoignage, anonyme

Enfin, plusieurs femmes ont rapporté que le vocabulaire commun utilisé par les médias et les organismes d'aide aux victimes de violence faites aux femmes représente généralement la violence physique sans jamais prendre en compte des violences « plus sournoises » telles que les violences psychologiques, émotionnelles et économiques.

«Avec mon conjoint c'est de la violence financière et verbale, pas physique. C'est difficile pour moi de m'identifier comme victime de violence ...pour moi ce n'était pas mon cas, je ne me sentais pas comme une victime, mais je sentais qu'il y avait un problème, que ce n'était pas une relation égalitaire ou saine.»

- témoignage, anonyme

«La façon dont les services sont offerts ou la promotion de ces services ne s'appliquent pas à toutes les formes de violence. On voit toujours le visage d'une femme abusée sexuellement ou battue, ce n'est pas mon cas, mais je trouve que les formes de violence moins graves d'une certaine manière sont moins mises de l'avant et ça empêche certaines femmes comme moi d'aller vers ces services.»

— témoignage, anonyme

IDENTIFICATION DES BESOINS ET DES SERVICES POUR LES FEMMES FRANCOPHONES VIVANT DES SITUATIONS DE VIOLENCE

Où vont les femmes francophones en situation de violence en Colombie-Britannique ?

Les statistiques d'organismes communautaires servant les populations immigrantes, les femmes en situation de violence et les femmes francophones révèlent un faible nombre de femmes francophones en situation de violence servies sur une base annuelle.

À Vancouver, **La Boussole** offre des services aux francophones des CLOSM dans un contexte de fragilité, d'abus et de violence. L'organisme a une palette de services intégrés pour la gestion de la violence, avec un personnel offrant un soutien psychologique et juridique aux femmes en situation de violence, une aide à la recherche d'emploi, un accompagnement individuel dans les démarches administratives liées à la santé, l'immigration, le logement, etc. La Boussole a réalisé **102 interventions** sur le sujet de la violence faite aux femmes et aux filles **durant la période 2017-2018**. Sur les 102 femmes reçues par La Boussole, **36 % vivaient dans la rue**, dans leur voiture ou dans un centre d'hébergement d'urgence, **44 %** faisaient du « couchsurfing » ou vivaient chez des amis et **20 %** étaient encore **chez le conjoint** abusif.

La **place des femmes francophones** en situation de violence dans d'autres organismes communautaires est **plus floue**. On peut détecter des clientèles francophones dans les maisons de transition, dans les organismes communautaires servant les immigrants ayant un volet de conseil anti-violence comme **MOSAIC** (Stopping the Violence Counselling Programs), les centres spécialisés dans les agressions sexuelles ou les organismes spécialisés dans l'intervention auprès des femmes immigrantes en situation de violence tels que le Vancouver & Lower Mainland Multicultural Family Support Services Society.

Dans l'ensemble de ces organismes, les **statistiques** tenues permettant d'identifier les femmes francophones sont non seulement **difficiles à obtenir**, mais également quasiment **inexistantes**. Ni les organismes spécifiquement francophones ni les organismes culturels à vocation plus généraliste ne semblent capturer adéquatement la langue ou le pays d'origine des femmes reçues, soit par manque de formation soit parce qu'une recherche active de la langue parlée par la femme n'est pas effectuée.

Par exemple, le **Rise Women's Legal Centre** à Vancouver offre des services d'aide juridique aux femmes. Environ 300 femmes sont reçues par an, et entre 30 % et 50 % des femmes en question viennent pour des questions liées à la violence familiale. Le centre recueille l'information sur la première langue parlée, la langue dans laquelle la personne est servie et le pays d'origine, mais le recueil de ces informations n'est pas systématique:

« C'est aux clientes de nous le dire. Nous les laissons s'identifier elles-mêmes donc les statistiques ne reflètent pas la réalité. Par ailleurs, les avocat.es qui saisissent les données ne le font pas systématiquement, surtout pour les clientes de court-terme. »

— Directrice, Rise Women's Legal Centre

BC211 est une organisation à Vancouver qui fournit de l'information et un service de référencement auprès de ressources communautaires et gouvernementales en Colombie-Britannique. Les lignes d'appel incluent notamment le 211 et VictimLinkBC.

Entre le 1er janvier 2015 et le 31 mars 2018, BC211 a comptabilisé les appels de 32 personnes qui ont demandé à parler en français. 22 appelantes étaient des femmes dans une tranche d'âge entre 19 et 54 ans (21 femmes) et de plus de 55 ans (une femme). La violence a représenté 20 % des appels. 17 femmes étaient du Lower Mainland et 5 venaient de Kelowna. Cinq femmes ont contacté BC211 pour déclarer un abus; deux d'entre elles ont demandé de l'assistance pour une maison de transition et l'une de ces femmes a indiqué qu'elle voulait quitter un mari abusif, mais ne savait pas comment. Une femme a confié qu'elle était « frustrée, déçue et bouleversée par le fait qu'elle ne pouvait pas accéder à des services en français. Elle ne voulait pas accéder à des services en français par l'intermédiaire d'un interprète, car elle pensait qu'elle ne pouvait pas se confier comme elle le voudrait et être totalement comprise. »

BC211 indique qu'ils possèdent 79 ressources actives dans leur base de données qui offrent des services en français : 25 de ces services sont à Vancouver et 8 à Surrey. Parmi les ressources offrant des services en français, les cinq les plus communément référées par BC211 sont : La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, La Boussole, SHARE Family and Community Services Society, MOSAIC et Yukon Health and Social Services. Cette dernière organisation ne se trouve pas en Colombie-Britannique.

Le faible nombre d'appels de francophones s'explique par le fait que la variable de la langue est uniquement enregistrée quand une appelante demande à parler dans une langue spécifique. Ainsi, les femmes appelant la ligne d'aide peuvent être francophones, mais si elles **communiquent au téléphone en anglais** et ne s'identifient pas spécifiquement comme francophones, elles ne sont pas comptabilisées comme telles. La personne recevant l'appel n'a pas la responsabilité de demander si la personne préférerait un service en français et ne pose donc pas la question.

Lacunes et barrières au niveau des services disponibles pour les femmes francophones en situation de violence

Une offre en français ni prioritaire ni active

Dans les organismes communautaires à vocation non spécifiquement francophone servant des femmes dans des langues multiples, l'offre en français n'est ni prioritaire ni active.

Par exemple, le **Rise Women's Legal Centre** possède deux avocates, mais aucune d'entre elles ne parle le français. Si une femme requiert un service en français, le Centre doit faire appel à un.e **interprète**, mais en raison du coût, ce service est **difficilement et rarement accessible**.

« Beaucoup d'interprètes travaillent pour 4 heures minimum. Souvent nous en avons besoin pour une courte réunion ou un appel téléphonique. Ce n'est pas à notre portée, c'est trop cher ».

— Directrice Rise Women's Legal Centre

Ce Centre est à l'heure actuelle en train de réaliser une **brochure en six langues** pour aider les femmes immigrantes à mieux comprendre le système juridique canadien. Bien que le français ne soit pas la langue la plus demandée, le Centre a fait le choix d'offrir **cette brochure en français**, en plus de cinq autres langues (punjabi, chinois, espagnol, russe et farsi).

La ligne BC211 nous a indiqué que sur plus de 30 personnes à son actif deux parlent le français, mais ne sont pas toujours disponibles.

« Nous ne faisons pas beaucoup attention au français. »

— Gestionnaire

Au sein des organismes consultés, le personnel ne sait pas toujours combien de personnes parlent le français dans leur structure. De manière générale, si les femmes francophones sont capables de se débrouiller en anglais, un service en français n'est pas offert. Dans la plupart des cas, **c'est aux femmes elles-mêmes d'affirmer leur appartenance linguistique** et de demander un service en français.

L'ignorance du fait francophone mène ainsi à une **sous-estimation des femmes francophones** qui passent par ces organismes. Dans la mesure où les besoins ne sont pas explicitement exprimés par les femmes francophones, ces besoins deviennent invisibles ou sans importance dans le contexte des services de soutien et d'intervention. Cette situation mène à un engrenage de l'invisibilité : **les femmes francophones en situation de violence ne sont ni identifiées ni comptabilisées**, passent donc à travers les mailles du filet et leurs besoins spécifiques ne sont pas reconnus.

Par ailleurs, une étude de 2014 portant sur le manque d'accès aux services en français révèle que les faibles taux d'inscription pour certains programmes offerts en français ne s'expliquent pas nécessairement par le nombre limité de femmes et d'enfants qui en auraient besoin, mais seraient probablement davantage liés à **des lacunes dans leur promotion** (Lapierre et al., 2014). Ainsi, il n'est pas certain que les organismes non francophones orientent les femmes francophones en situation de violence vers des associations francophones spécialisées telles que la Boussole.

« Nous n'avons pas eu de conversations sur les femmes francophones. Si on ne cherche pas à identifier leurs besoins, on ne réalise pas nécessairement qu'il y a des besoins. »

— Directrice, BC Society of Transition Houses

Le manque de moyens de promotion des services francophones entraîne souvent une méconnaissance des services disponibles, surtout dans une province sans loi ou politique de services en français et qui ne met pas en avant les deux langues officielles.

*« Si les personnes ne demandent pas un service en français, le service n'est pas offert de façon active. Parfois les personnes **ne savent même pas** qu'elles peuvent avoir un service en fran-*

çais. Et dans certains pays d'origine, on n'ouvre pas sa bouche. Quand c'est à la personne de revendiquer son appartenance linguistique, cela pose un problème dans des cultures qui ont peur des rétorsions que ces revendications pourraient entraîner. »

— Employé, Fédération des Francophones de la Colombie-Britannique

Beaucoup d'organismes non francophones présumant d'emblée que si les clientes peuvent s'exprimer assez en anglais pour faire appel à des services, il n'est pas requis d'essayer de répondre aux besoins de celles-ci dans leur langue maternelle ou d'expression première.

« Je travaille avec des femmes immigrantes et réfugiées en situation de violence. En 22 ans de pratique, j'ai eu peu de contacts avec des femmes en situation de violence parlant le français. Certaines d'entre elles venaient d'Europe, mais principalement d'Afrique. Mais elles parlaient également d'autres langues ou bien l'anglais, donc il n'y a pas de barrière pour répondre à leurs besoins. »

— Directrice, Vancouver & Lower Mainland Multicultural Family Support Services Society

Cependant, si les femmes francophones ne sont pas identifiées et que leurs besoins spécifiques sont d'emblée rejetés, il est difficile d'assumer que les intervenantes ont répondu adéquatement à tous les besoins si certains d'entre eux sont restés non exprimés par manque de vocabulaire.

Les organismes BC Non-profit Housing Association, BC Society of Transition Houses et le FREDA Centre for Research on Violence against Women and Children ont mené un projet de trois ans intitulé « Building Supports » visant à mieux comprendre les barrières des femmes immigrantes et réfugiées en situation de violence dans le cadre de l'accès au logement.

Dans le cadre de ce projet, dont les résultats de la première phase ont été publiés en mai 2015, des groupes de discussions auprès de 39 femmes immigrantes et réfugiées ont été menés à Vancouver, Abbotsford, Penticton et Nanaimo. Les femmes venaient de 22 pays différents, parlaient 25 langues, et résidaient au Canada entre 1,5 et 36 ans, avec une moyenne de 11 ans au pays. Il est intéressant

de noter que parmi les 22 pays représentés, 4 pays ont une proportion de francophones et font partie de l'organisation internationale de la francophonie : la Tunisie avec 54 % de francophones, le Cameroun avec 40 % de francophones, les Seychelles avec 53 % de francophones et la Roumanie avec 9 % de francophones¹. Les pays où la langue française a une certaine importance représentent donc environ 18 % de cet échantillon.

En parallèle, le projet « Building Supports » a effectué un sondage auprès de 100 maisons de transition. Parmi les **75 réponses** reçues, le **français a été mentionné huit fois** comme une langue parlée par des employées des maisons de transition (10 %). Cette étude démontre que les **femmes francophones** en situation de violence **passent** bel et bien par des **services de soutien et d'intervention**, mais ne sont pas nécessairement identifiées et reconnues, ni servies en français. Leurs besoins spécifiques et la manière dont elles ont été orientées et servies sont méconnus.

« Les intervenantes servent ces femmes qui ne disent pas qu'elles parlent le français et pourtant elles pourraient être mieux servies en français et mieux capables de s'exprimer, surtout si elles ont vécu des situations traumatiques. Mais ça, les intervenantes ne le savent pas. »

— Chercheuse en violence

Rares sont les organismes qui dépassent la notion que c'est aux femmes elles-mêmes de s'identifier et entreprennent une démarche active de découverte des besoins linguistiques et culturels.

Atira Women's Resource Society à Vancouver aide entre 8 000 et 10 000 femmes par an et emploie 640 personnes qui collectivement parlent 50 langues.

*« Beaucoup de nos employées parlent le français. Nous avons des femmes d'Afrique, de France, du Québec, réparties sur plusieurs sites à travers le Lower Mainland. Si une **femme demande des services en français** dans un site particulier qui n'emploie pas de personnel francophone, nous déplaçons nos employées pour les servir en français.*

*Quand ils pensent au français, **les gens oublient souvent combien de gens dans le monde ont le français comme langue seconde**. Nous recevons beaucoup de femmes du Maroc, Burundi, Cameroun et de la Côte d'Ivoire. Si je me limite à simplement leur demander quelle est leur langue natale, ce n'est pas le français, mais si nous demandons à ces femmes quelle est leur seconde langue, nous découvrons une demande plus importante pour le français. Je connais la géographie et l'histoire de la colonisation.*

*On **doit faire l'effort de comprendre nos communautés**, qui sont les femmes que nous servons et les langues qu'elles parlent. Nous sommes dans l'obligation de remarquer cela. »*

— Directrice, Atira.

Cependant, même dans un organisme qui fait un effort actif de découverte des langues, la **capacité à servir demeure souvent un obstacle**, surtout quand il faut faire appel à des compétences linguistiques techniques, notamment sur le plan juridique. Les services d'interprétation sont particulièrement difficiles à financer.

*« Même si je parle une langue de manière courante, ce n'est pas suffisant quand il s'agit de traduire un document technique ou de comprendre le langage juridique. **Dans le domaine juridique, il est important de s'assurer que l'information transmise aux femmes soit à 100 % correcte**, car si on fait une erreur cela peut avoir un impact sur le bien-être de ces femmes. »*

— Directrice, Atira

¹ L'Observatoire de la langue française (2014). *La langue française dans le monde*. Paris: Organisation internationale de la francophonie.

Manque de formation et de compétences au sein des organismes francophones

Si dans les organisations multiculturelles venant en aide aux femmes en situation de violence et/ou aux populations immigrantes le fait francophone est souvent ignoré, méconnu et invisible, les **femmes francophones en situation de violence sont également souvent méconnues et non identifiées dans les organisations spécifiquement francophones.**

Dans **les organisations non francophones**, c'est la **dimension francophone des femmes en situation de violence qui est fréquemment ignorée.** Dans les **organisations francophones**, c'est proprement leur **situation de violence qui est souvent invisible** par manque de formation et d'outils de détection de situations de violence, par ignorance des problématiques liées à la violence, mais également en raison de barrières culturelles.

Ainsi, il n'est pas certain que les organismes francophones touchent la majorité des femmes francophones en situation de violence, particulièrement les femmes immigrantes appartenant à des minorités visibles. Réseau-Femmes Colombie-Britannique a réalisé un sondage de juillet à septembre 2013 auprès des femmes francophones résidant en Colombie-Britannique. Le but de ce sondage était de connaître leurs besoins et leurs souhaits. Sur les 195 personnes ayant répondu, **57 % venaient d'autres provinces du Canada, 40 % d'Europe**, mais seulement **1 % venait d'Afrique.** Seulement 6 d'entre elles ont indiqué que la violence auprès des femmes était un sujet prioritaire.

Par ailleurs, à l'exception de quelques personnes-clés dans des organismes tels que la Boussole, la plupart des organismes accueillant les francophones n'ont pas la formation nécessaire pour détecter une situation de violence, poser les questions appropriées et agir en conséquence.

*« On n'est pas outillé. J'ai travaillé avec une jeune femme brillante et je ne comprenais pas pourquoi elle avait autant de difficultés à trouver un emploi. Elle avait tant de potentiel et elle ne l'exploitait pas. On a eu une discussion directe et après j'ai su par un collègue qu'elle subissait beaucoup de pressions de son mari et qu'elle était victime de comportements violents. **Je ne suis pas du tout bon là-dedans, je n'y connais rien.** »*

— Spécialiste de l'emploi francophone

*« Je n'essaie pas d'aller plus loin. **Je n'ai pas le mandat, je n'ai pas les moyens, je ne suis pas habilité et je ne suis pas encouragé.** »*

— Agent d'établissement francophone

Dans l'un des programmes d'immigration francophone, il existe une **variable « violence » dans les fichiers** de la clientèle immigrante reçue par les agents d'établissement. Cependant, par **manque de formation ou de reconnaissance des situations, les données sont inexistantes.** Il est donc impossible, autrement qu'à travers des témoignages anecdotiques, de savoir si des femmes immigrantes passant par ce programme sont potentiellement en situation de violence. Un **agent d'établissement a confié n'avoir « aucune expérience avec des femmes qui ont subi des violences. »**

Certains membres du personnel d'organisations, comme la **Fédération des Parents Francophones de C.-B.** par exemple, ont reçu et partagé **un kit en anglais** conçu par le gouvernement de la C.-B. et contenant des **ressources d'intervention auprès des parents** faisant face à la violence familiale. Au sein de cette organisation, les éducatrices intervenantes dans les centres d'appui à la famille et à l'enfance ont aussi suivi une formation auprès de la Boussole sur les modes d'intervention de première ligne sur la violence, la santé mentale et le stress dans les familles.

Des barrières culturelles et communautaires

Du fait de leurs appartenances culturelles variées, les **femmes francophones en situation francophone ne font pas toujours directement appel à des organisations francophones** par manque de connaissance de ces services ou par **méfiance** ou perception de l'inadéquation de ces services. Au-delà de la barrière linguistique, il existe des **barrières communautaires et culturelles à l'accès aux services**.

«L'un des obstacles, c'est que les femmes africaines ne sont pas à l'aise de demander des services à des organismes francophones. Beaucoup de ces organismes ont été créés par des francophones nés au Canada pour les francophones nés au Canada, pas pour servir les immigrants francophones. Les choses changent, mais les organismes francophones n'ont ni la capacité ni l'expertise pour traiter la violence domestique.»

— Directeur, agence non francophone de services pour les immigrants

«Une femme africaine venant du Congo peut être identifiée dans la communauté africaine de la C.-B. et son signalement peut être partagé avec l'abuseur qui vit ailleurs au pays. Parfois un cousin ou un frère peut causer des problèmes à ces femmes ici. Ce n'est pas seulement les services dans la langue qui n'existent pas, mais également le manque de connaissance des ramifications des communautés multiculturelles.»

— Directrice, La Boussole

Lors de leur étude auprès de femmes immigrantes et réfugiées fuyant des situations de violence (qui comprenaient des pays francophones dans l'échantillon), l'équipe de BC Society of Transition Houses et FREDa a révélé l'ampleur et la diversité des barrières dans l'accès aux services (The FREDa Centre for Research on Violence Against Women and Children, 2014) :

- **Les barrières linguistiques et culturelles:** les femmes ont ainsi expliqué que lorsqu'elles cherchent à fuir une situation de violence et cherchent des ressources sur internet, il est difficile d'accéder à de l'information quand tout est en anglais. La barrière linguistique rend les démarches plus complexes quand il s'agit par exemple de trouver un logement.
- **La honte et la peur de se confier:** l'étude a découvert que ces facteurs, liés à des normes culturelles, peuvent être une barrière significative. Des femmes ont ainsi indiqué avoir peur de se confier, car elles ne savent pas si ces démarches seront sécuritaires pour elles et de ce fait elles attendent très longtemps avant de quitter un partenaire abusif. Les femmes s'inquiètent également de la manière dont réagirait leur famille ou leur communauté et dans quelle mesure leur expérience aurait un impact sur leur réputation et celle de leur famille. Elles ont également peur d'en parler à la police par manque de confiance dans le respect de la confidentialité et également en raison d'expériences traumatisantes dans leur pays d'origine où elles ont pu être persécutées par la police.
- **Le manque de soutien communautaire et familial :** une majorité des femmes immigrantes et réfugiées qui ont participé à ces consultations manquent de soutien familial. Dans certains cas, la famille est opposée à l'idée que la femme puisse quitter son mari. L'une des conséquences de ce manque de soutien familial est que si les femmes quittent une relation abusive, elles n'ont nulle part où aller. Les femmes se sentent donc isolées, ont l'impression qu'elles ne peuvent obtenir aucune aide et que personne n'est en mesure de défendre leurs droits.
- **Le manque de connaissances sur les services disponibles:** les femmes participant aux consultations ont indiqué qu'elles ne connaissaient pas les services de soutien et d'intervention, et dans les cas où elles les connaissaient, elles n'ont pas toujours fait la démarche de les contacter en raison de normes culturelles. Une femme au sein du groupe a ainsi décrit le Canada comme étant une autre planète: « Quand je suis arrivée pour la première fois au Canada, je ne connaissais personne. Langue différente. Avocat différent. Tout différent. C'est comme une autre planète. »

L'IMPACT DES BARRIÈRES SUR LES FEMMES FRANCOPHONES EN SITUATION DE VIOLENCE

Un rapport publié en mai 2014 par le FREDA Centre de l'Université Simon Fraser sur les complexités de la livraison des services anti-violence en Colombie-Britannique révèle que dans les 30 dernières années les politiques et pratiques du secteur sont devenues de plus en plus complexes. À titre d'exemple, **le nombre d'étapes que doit suivre la police afin de répondre à un incident de violence domestique a augmenté de 61 %** soit de 36 à 58 étapes (The FREDA Centre for Research on Violence Against Women and Children, 2014). Durant la même période, la collaboration au sein du secteur anti-violence et intersectorielle est devenue une étape incontournable. Cependant, les **coupes budgétaires depuis 2002** ont créé des fossés importants dans la livraison des services et une demande croissante.

Les organisations servant les femmes en situation de violence ne peuvent faire face à la demande par manque de ressources. Par exemple, la **BC Society of Transition Houses** estime **qu'entre 600 et 700 femmes et enfants sont refusés** ou mis sur liste d'attente chaque année et ceci depuis plusieurs années en raison de manque de personnel, d'espace et de ressources. « Ces données suggèrent qu'alors que le nombre de femmes cherchant à accéder à des services anti-violence augmentent, les groupes communautaires peinent à satisfaire les besoins en temps voulu », écrivent les auteurs.

Dans ce contexte, la population francophone, méconnue et minoritaire, ne représente pas une priorité. Les organismes ont des choix à faire concernant les populations à servir avec des moyens limités et les populations francophones passent au travers.

Dans la mesure où les **organismes**, par **manque de compétences culturelles**, de ressources ou de connaissances des réalités francophones, **ne proposent pas un accompagnement actif des femmes** (proposer des services en français, surmonter les barrières culturelles, détecter les situations de violence là où elles sont), **les femmes elles-mêmes hésitent à demander de l'aide**, ou retardent leurs démarches, et se mettent plus à risque.

*« Ce n'est pas une population à laquelle nous pensons souvent. Ce n'est pas sur le radar de tout le monde. **Les intervenantes servent dans les langues qui sont les plus parlées.** Mais en même temps, ces groupes sont les mieux servis, car il y a plus de services pour eux. Pourtant ce sont les groupes qui sont moins nombreux ou plus **fraîchement arrivés au Canada qui ont souvent les besoins les plus importants.** Un **nombre plus faible** de personnes veut en fait dire plus de besoins et plus de **vulnérabilité.** »*

— Chercheuse en violence

La littérature existante démontre bien l'impact du manque d'accès aux services en français sur les femmes. Une étude réalisée en 2014 démontre comment le manque d'accès aux services en français re-victimise les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants (Lapierre et al., 2014). L'accès à une intervenante qui parle français est un élément clé lors du premier contact avec les services et lors des rencontres subséquentes. Si ce **service n'est pas offert**, les **informations** fournies par les femmes peuvent être **mal comprises** ou mal interprétées et les informations transmises aux femmes et les mesures mises en place peuvent **ne pas répondre adéquatement à leurs besoins.**

Le fait d'être contraintes de recourir aux services en anglais peut aussi avoir des conséquences dramatiques pour les femmes victimes de violence conjugale, même pour celles qui sont en mesure de communiquer en anglais. Face aux **nombreuses embûches dans leurs démarches pour vivre une vie sans violence**, ces femmes risquent donc de **rester plus longtemps avec un conjoint violent.**

« En ce sens, le **manque d'accès aux services en français** entraîne un processus de **re-victimisation** chez les femmes victimes de violence de la part de leur conjoint et chez leurs enfants » (Lapierre et al., 2014). La violence conjugale et le manque d'accès aux services en français ne peuvent pas être perçus comme des problèmes distincts, puisque c'est précisément la **combinaison de ces deux réalités qui place des femmes dans une situation précaire et dangereuse**. D'après Lapierre et al., pour **les femmes francophones victimes de violence conjugale le mépris exprimé par l'agresseur peut être renforcé par le mépris ressenti d'être francophone**, lequel se manifeste notamment par un manque de services de qualité dans leur langue (Lapierre et al., 2014). Des études antérieures ont montré que des francophones des CLOSM estiment que **leur communauté n'a pas suffisamment de valeur** pour qu'elles puissent obtenir des services dans leur langue (Lapierre et al., 2014). Ce **sentiment peut avoir des impacts dévastateurs sur des femmes en situation de violence qui se sentent déjà profondément dévalorisées**.

Enfin, il est important de souligner que, selon leur statut, toutes les femmes francophones ne font pas face aux mêmes réalités. Les femmes issues de l'immigration économique ou familiale ont accès aux services d'immigration et d'établissement ce qui n'est pas le cas pour les femmes francophones canadiennes. En effet, malgré la migration vers une nouvelle province souvent accompagnée d'un choc culturel, les femmes francophones canadiennes n'ont accès à aucun service d'établissement au sein de leur province d'accueil.

IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DE STRATÉGIES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'OFFRE DE SERVICES POUR LES FEMMES FRANCOPHONES

En se basant sur les multiples sources d'information consultées dans cette recherche, nous avons identifié un certain nombre de stratégies pour la livraison de services.

Bien qu'il ne s'agisse pas de stratégies spécifiques aux services pour les femmes en situation de violence, ceci présente un inventaire de stratégies de livraison de services en français en milieu minoritaire. Certaines sont spécifiques à la francophonie, d'autres peuvent servir des populations sous-représentées ou sous-servies. Nous définissons ci-dessous 5 stratégies :

«Par et Pour»: Services développés par la communauté à servir. Ce type d'approche nécessite généralement un financement important et stable. Le principal risque de ce type d'approche est la menace de perte de financement mettant en péril une opération dans sa totalité. Un obstacle éventuel pour ce type de services repose sur l'embauche et la rétention de plusieurs intervenantes francophones et spécialisées dans le domaine. Cependant, ce type d'intervention offre un soutien personnalisé et culturellement adapté à ces clientes.

Consortium: Regroupement d'organismes qui peuvent avoir des mandats différents et qui veulent servir la même population. Ce type d'approche requiert une stratégie commune et une forte cohésion de travail entre les différents organismes. Cela permet de renforcer les capacités des communautés et de mettre en place des projets communs. Cependant, les différents niveaux d'influence et de financements peuvent représenter un obstacle.

Personne pivot: Intégration d'une position désignée pour rejoindre une population spécifique dans un organisme à mandat généraliste. Pour la réalité des femmes francophones des CLOSM, une personne pivot pourrait être une intervenante francophone ou bilingue offrant une porte d'entrée en français au sein d'organismes ayant pour mandat de servir les femmes en situation de violence. Ce type d'approche permettrait d'offrir un soutien personnalisé et culturellement adapté aux clientes francophones tout en sensibilisant les organismes anglophones à la nécessité de ces services. Cependant, ce type d'intervention impose une quantité de travail importante sur la personne pivot.

Ponctuel et mobile: Un service ou programme offert en réaction à une demande d'un autre organisme, d'un groupe ou d'une personne, ou encore suite à un incident, et ne faisant pas partie de la programmation régulière. Ce type d'approche permet une réponse rapide aux besoins identifiés et ne requiert pas de financement stable et durable. Cependant, ce type d'intervention ne permet pas d'offrir un soutien régulier et souffre souvent d'un taux de participation plus faible.

Protocole: Il s'agit d'ententes formelles, avec ou sans transferts de fonds, pour s'assurer que le service le plus pertinent intervienne. Ce type d'approche permet d'assurer un service personnalisé. Par exemple, en Ontario un Sexual Assault Centre a un protocole en place indiquant que les appels de francophones doivent être référés au Centre de lutte contre les agressions sexuelles. Cela permet de sensibiliser les organismes et les intervenantes aux besoins spécifiques de chaque communauté qu'elles servent. Pour assurer le succès de cette approche, tous les organismes et intervenantes doivent être engagés à identifier les besoins spécifiques de chaque cliente.

Le tableau ci-dessous permet de réfléchir en profondeur aux avantages et désavantages de chacune des stratégies à la lueur du fonctionnement de certains organismes et de nos réalités en Colombie-Britannique.

Tableau: Stratégies pour le développement et l'offre de services

STRATÉGIES	SECTEURS	INITIATIVES	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
«Par et Pour»	Services violence faite aux femmes (VFF)	Femmes survivantes & militantes Action Ontarienne contre la Violence faite aux Femmes	Culturellement adapté Facilité à promouvoir le service Connaissances des ressources connexes dans la communauté d'origine Liens d'entraide entre intervenantes et services Soutien personnalisé des femmes dans le besoin	Financement instable (C.B.) Perception de non-confidentialité (petites communautés) Expertise des intervenantes est souvent générale donc limitée Marginalisation par la communauté majoritaire
	Culturel et communautaire	Nombreux organismes de la francophonie et groupes culturels, groupes d'intérêts francophones et non-francophones		
	Santé	First Nations Health Authority		
	Établissement	Success / Programme d'immigration francophone		
	Juridique	West Coast LEAF/ LEAF (national)		
Consortium	Services VFF	EVA BC	Partage d'expertise et de ressources parfois financières Mise sur pied de projets communs Renforcement des capacités des communautés Permet des initiatives élargies – provinciale, territoriale et nationale	Difficulté d'avoir une stratégie commune Niveau d'influence variable des individus représentant les organismes Temps pour les rencontres et les suivis Financement difficile à obtenir pour ces activités Souvent concentré dans une région
	Culturel et communautaire			
	Santé	Réso Santé / Société Santé en français (national)		
	Établissement	Réseau en immigration francophone de la Colombie-Britannique (RIFCB)		
	Juridique			

Personne pivot	Services VFF	BWSS	Service culturellement adapté Sensibilisation interne et des partenaires Engagement de l'intervenante face aux femmes et à leurs communautés Soutien personnalisé des femmes dans le besoin	Ne peut avoir une personne pivot dans tous les services Financement d'une position désignée culturellement difficile à obtenir Gestion de caseload Supervision Sentiment d'isolement de l'intervenante
	Culturel et communautaire			
	Santé	PHSA – Services francophones		
	Établissement	DiverseCity Community Resources Society		
	Juridique			
Ponctuel et mobile	Services VFF	Groupes de soutien	Soutien et services pour les femmes Réponse à des besoins identifiés Bonne participation et appui des organismes concernés Financement de projet plus facile à obtenir Favorise les contacts entre communauté et organismes Permet d'identifier plus de besoin ou de mieux les comprendre	Lieu et horaire des services ou activités Frais de transport et de garderie Faible participation
	Culturel et communautaire	Ressources mobiles RFCB		
	Santé	Clinique /Atelier /Intervention ciblée		
	Établissement			
	Juridique	Clinique /Atelier / Intervention ciblée		
Protocoles	Services VFF	Ontario Transition Houses / 911	Assure un service personnalisé Permet de sensibiliser organismes et intervenantes aux réalités de la communauté à servir	Requiert un engagement de l'organisme et des intervenantes Temps supplémentaire à identifier les besoins et les services Perte de revenu si le financement est basé sur le nombre d'utilisateurs
	Culturel et communautaire	Crisis Line		
	Santé	Nurse Line		
	Établissement			
	Juridique	Interprètes		

DISCUSSION ET CONCLUSION

Depuis la fermeture de la ligne d'écoute d'Inform'Elles en 2012, il n'existe aucun service direct et stable pour soutenir les femmes francophones en situation de violence en Colombie-Britannique. La précarité des financements pour des services francophones aux femmes en situation de violence rend la mise en place de projets stables et durables extrêmement difficile. Cette situation nuit grandement à **assurer un soutien aux personnes dans le besoin**, contribuant à accentuer les problèmes sociaux et économiques des femmes en situation de violence.

Cet état des lieux nous a permis d'identifier les barrières auxquelles font face les femmes des CLOSM lorsqu'elles vivent des situations de violence. L'appartenance à une communauté linguistique et culturelle, la peur et la honte de demander de l'aide ainsi que la difficulté d'accéder aux services disponibles contribuent tous à mettre les femmes et leurs enfants dans des situations qui portent atteinte à leur bien-être. **Elles sont victimes d'une double invisibilité. D'un côté, les organismes communautaires offrant des services spécifiques aux femmes en situation de violence ne sentent pas l'obligation d'offrir un service en français puisque la province n'a pas de politique ou de loi des langues officielles. Beaucoup d'organismes non francophones présument d'emblée que si les clientes peuvent s'exprimer assez en anglais pour faire appel à leurs services, il n'est pas requis d'essayer de répondre aux besoins de celles-ci dans leur langue maternelle ou d'expression première. Cela entraîne une méconnaissance des besoins spécifiques liés aux femmes en situation de violence s'exprimant en français et une perte d'information importante pour les femmes n'ayant pas une connaissance parfaite de l'anglais. De l'autre côté, les organisations non francophones n'ont souvent pas connaissance de la réalité des femmes en situation de violence, entraînant le manque de services appropriés à leurs besoins. Notre état des lieux reflète un manque de formation et d'outillage des agents d'établissement et des employé.e.s des organismes communautaires francophones face aux réalités de la violence domestique.**

Cette réalité est en partie due au fait que ces femmes appartiennent à une communauté dont les droits linguistiques sont reconnus et protégés par le fédéral mais non par le provincial en Colombie-Britannique. Comme les services directs en santé et en services sociaux relèvent du provincial, les femmes des communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM) ne peuvent compter sur le gouvernement provincial pour leur sécurité. Cette composante **identitaire est essentielle pour comprendre en quoi l'accueil fait aux femmes francophones** dans les services provinciaux va à l'encontre d'une approche intersectorielle et culturellement adaptée. En effet, plusieurs femmes francophones ne comprennent pas qu'elles ne puissent pas avoir accès à certains services en français dans un «pays bilingue» et comme membre d'une communauté de langue officielle. Ceci crée une attente de la part des femmes qui dans la majorité des cas est ignorée. Les témoignages que nous avons reçus des femmes francophones survivantes de violence conjugale soulignent la nécessité d'offrir un continuum de services, incluant du soutien émotionnel, juridique et administratif en français. Il est indispensable pour la sécurité des femmes francophones et leurs enfants en situation de violence comprennent ce qui leur est communiqué à chaque étape de leurs parcours dans un système complexe et qu'elles puissent communiquer clairement leurs besoins.

Nos recherches nous ont également permis d'identifier et d'évaluer les différentes stratégies prometteuses pour le développement et l'offre de services pour les femmes francophones en situation de violence. Suite à nos nombreuses discussions et réflexions avec des intervenantes, gestionnaires et chercheuses, nous avons retenu **la stratégie de personne pivot au sein d'un organisme non-francophone pour offrir un service de première ligne aux femmes francophones. En plus d'offrir un service de soutien et d'aiguillage aux femmes, cette stratégie permettrait de sensibiliser l'organisme qui encadre la personne pivot ainsi que les organismes partenaires. Le protocole d'entente apparaît aussi comme une solution viable** pour considérer, par exemple, la mise en place d'un service juridique en français pour les femmes francophones.

L'état des lieux nous a permis de développer des partenariats tout en identifiant les besoins et les barrières. Maintenant, **nous poursuivons ensemble le travail d'actualisation des stratégies prometteuses et nous amplifierons nos démarches auprès des ministères et des agences** qui assurent la livraison ou le soutien financier des interventions et des services dans le domaine de la violence faite aux femmes.

RECOMMANDATIONS

ÉCHELON NATIONAL

- Concertation et collaboration des organismes nationaux de la francophonie face à l'urgence d'agir pour protéger les femmes et les filles qui vivent des situations de violence en Colombie-Britannique.
- Engagement des organismes nationaux porte-paroles dans les secteurs d'intervention en violence faite aux femmes à nommer les incohérences juridictionnelles et à agir pour mettre en place des initiatives pour assurer un accès équitable à un continuum de services pour les femmes francophones.
- Évaluation des mécanismes de reddition des comptes pour une plus grande transparence en lien avec la partie VII de la loi des langues officielles dans l'utilisation des financements offerts aux organismes provinciaux et nationaux.

ÉCHELON PROVINCIAL

- Reconnaissance du besoin urgent et fondamental d'offrir du soutien en français aux femmes en situation de violence.
- Financement récurrent d'un service d'appui et d'aiguillage pour les femmes francophones en situation de violence intégré dans un organisme de la majorité linguistique.
- Collaboration entre les associations francophones, celles des secteurs anti-violence et de l'État des ministères dans le développement de mesures stratégiques pour servir les femmes francophones en situation de violence.
- Engagement des organismes dans le secteur anti-violence à offrir des services en français qui soient culturellement adaptés.

BIBLIOGRAPHIE

- Action Ontarienne contre la Violence faite aux Femmes. 2018. «Comprendre la violence conjugale.» https://voisinsamisetfamilles.ca/wp-content/uploads/2018/04/VAF_Brochure_WEB.pdf.
 - Commissariat aux langues officielles. 2016. «Infographie: Le fait français en Colombie-britannique.» <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/statistiques/infographiques/presence-francophone-colombie-britannique>.
 - Commissariat aux langues officielles. 2016. «Infographie : Le fait français en Colombie-britannique.» <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/statistiques/infographiques/presence-francophone-colombie-britannique>.
 - Damant , Dominique, Jeanne Bertrand, Marianne Chbat et Catherine Flynn. 2015. « Analyse intersectionnelle de l’oppression linguistique de mères racisées victimes de violence conjugale en contexte montréalais. » *Reflète* 1 (21) : 137-160.
 - Gouvernement du Québec. 2020. *Violence conjugale*. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/violence-conjugale/#c62092>.
 - Lapierre, Simon, Cécile Coderre, Isabelle Coté, Marie-Luce Garceau et Chantal Bourassa. 2014. «Quand le manque d’accès aux services en français revictimise les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.» *Reflète* 20 (2): 22-51.
 - L’Observatoire canadien du fémicide pour la justice et la responsabilisation (OCFJR). 2020. <https://femicideincanada.ca/fr>.
 - L’Observatoire de la langue française. 2014. *La langue française dans le monde*. Paris : Organisation internationale de la francophonie.
 - RFCB. 1994. *Que ça change ! Les ressources pour les femmes francophones violentées de la région métropolitaine de Vancouver*. Comité consultatif sur la violence, Réseau-Femmes Colombie-Britannique.
 - Sirois, Ghislaine. 1998. « Les femmes francophones dans le milieu ontarien de la violence faite aux femmes.» *Reflète* 4 (1) : 151-163.
 - Statistique Canada. 2015. «Affaires de violence entre partenaires intimes déclarées par la police. » *La violence familiale au Canada : un profil statistique*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2017001/article/14698/03-fra.htm>.
 - . 2016. *La violence familiale au Canada: un profil statistique*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2018001/article/54893-fra.htm>.
 - . 2013. *Mesure de la violence faite aux femmes: tendances statistiques*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2013001/article/11766-fra.htm>.
 - . 2016. «Profil du recensement, Recensement de 2016.» <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=PR&Code1=59&Geo2=PR&Code2=01&SearchText=Canada&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&type=0>.
- The FREDA Centre for Research on Violence Against Women and Children. 2014. *Assessing the Complexities and Implications of Anti-Violence Service Delivery in British Columbia*. School of Criminology, Simon Fraser University.